



Q&R 2021.005

30 avril 2021

Pénalité alternative pour un bateau qui était OCS

Question

L'avis de course ou les instructions de course peuvent-ils inclure une pénalité autre que la disqualification pour un bateau qui était OCS ?

Réponse

Les Règles de Course à la Voile ne permettent pas à l'avis de course ou aux instructions de course de modifier la définition de « Prendre le départ ».

Cependant, World Sailing a validé, selon la Règlementation 28.1.5(b), une règle expérimentale [RE21-01](#), Pénalité alternative de départ, qui comprend une modification à la définition de « Prendre le départ » et quelques exemples de pénalités pouvant être utilisées. Cette règle expérimentale a le statut de règle test et elle comprend des directives d'utilisation.